REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 129/2025

AU CENTRE CATHOLIQUE NGANDA

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/MINEPST/CABMIN/2022, conclu avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent dix-huit mille trente-deux, nonante neuf centimes (USD 118 032,99) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains huit cent vingt-six, vingt-trois centimes (USD 826,23), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 20/07/2025.

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général